

**Von:** newsletter.jurinfo@ipi.ch  
**Gesendet:** Freitag, 8. Juli 2005 16:10  
**Betreff:** Newsletter No 6/2005 "Informations juridiques"

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le No 6/2005 de la Newsletter "Informations juridiques". Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

---

Table de matière :

1. Révision de la loi sur le droit d'auteur
2. Plan d'action des pays industrialisés dans le domaine de la propriété intellectuelle et du développement
3. Comité intergouvernemental de l'OMPI
4. Informations juridiques – Organisations – OMS/CIPIH
5. Harmonisation de la pratique de l'Institut
6. Communications de la Suisse au Conseil des ADPIC
7. Colloque mondial de l'OMPI sur les indications géographiques, 27-29 juin 2005, Parme (Italie)

---

### **1. Révision de la loi sur le droit d'auteur**

Lors de sa séance du 10 juin 2005, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de justice et police d'élaborer d'ici au début 2006 un projet de révision de la loi sur le droit d'auteur. Cette révision doit permettre d'adapter la protection des œuvres littéraires et artistiques et celle des prestations qui leur sont liées à leur utilisation dans l'environnement numérique afin que la Suisse puisse ratifier les traités Internet de l'OMPI.

Communiqué de presse (<http://www.ige.ch/F/jurinfo/documents/j10308f.pdf>); rapport (<http://www.ige.ch/F/jurinfo/documents/j10309f.pdf>) sur les résultats de la procédure de consultation.

### **2. Plan d'action des pays industrialisés dans le domaine de la propriété intellectuelle et du développement**

Plan d'action des pays industrialisés dans le domaine de la propriété intellectuelle et du développement: les résultats de la réunion de Munich des 30 et 31 mai 2005 :

<http://www.ige.ch/F/jurinfo/j1100.shtm#A>.

### **3. Comité intergouvernemental de l'OMPI**

La 8e session du comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle s'est tenue à Genève du 6 au 10 juin 2005 (Rapport de la délégation suisse :

<http://www.ige.ch/F/jurinfo/documents/j10502f.pdf> / documents officiels :

[http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\\_id=7130](http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=7130)).

### **4. Informations juridiques – Organisations – OMS/CIPIH**

Sous la rubrique "Informations juridiques - Organisations" figure désormais une sous-rubrique présentant la Commission sur les droits de propriété intellectuelle, l'innovation et la santé publique de l'Assemblée mondiale de la santé (OMS/CIPIH) : <http://www.ige.ch/F/jurinfo/j1111.shtm>.

## **5. Harmonisation de la pratique de l'Institut**

L'Institut a dans une large mesure uniformisé sa pratique en matière de prolongation des délais. Cette harmonisation entraînera, dans un ou plusieurs domaines de protection, un changement de pratique qui entrera en vigueur le 1er octobre 2005 :

<http://www.ige.ch/F/jurinfo/documents/j10027f.pdf>.

## **6. Communication de la Suisse au Conseil des ADPIC**

La communication du 30 mai 2005 contient des questions sur les propositions des autres Etats membres de l'OMC concernant les mesures de transparence en droit des brevets (document IP/C/W/446 en anglais : <http://www.ige.ch/E/jurinfo/documents/j110115e.pdf>).

## **7. Colloque mondial de l'OMPI sur les indications géographiques, 27-29 juin 2005, Parme (Italie)**

Colloque mondial de l'OMPI sur les indications géographiques, 27-29 juin 2005, Parme (Italie): discussion sur l'avenir de la protection des indications géographiques, les négociations du Cycle de Doha sur l'extension à l'OMC restent plus que jamais une priorité :

<http://www.ige.ch/F/jurinfo/j104.shtm#1>.

Avec nos meilleures salutations

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle  
Félix Addor  
Membre de la Direction  
Conseiller juridique de l'Institut

-----  
Wenn Sie diesen Newsletter zukünftig nicht mehr erhalten möchten, [klicken Sie bitte hier](#).

Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).

Per disdire l'abbonamento, [cliccate qui](#).

To Unsubscribe, [please click here](#).